



# Expressions

26 octobre 2009 n° 94

## Le mot du Président

*A la veille de la conférence de la Division A, le 7 novembre prochain, je remercie chaleureusement tous les membres du comité d'organisation qui œuvrent depuis juillet 2009 pour la réussite de cette exceptionnelle rencontre.*

*Comme vous le savez, cela n'est pas une mince affaire de mener à bien ce genre d'événement qui réunit plus de 60 personnes, et exige la préparation des concours, des animations, des sessions de formation, des pauses et du repas !*

*Nous restons très confiants : grâce à une bonne organisation et à une forte implication de chacun pour réaliser les tâches qui lui incombent, nous arriverons à recevoir dignement le jour « J » nos amis Toastmasters Belges, Luxembourgeois et Français des autres clubs.*

*Enfin, ayons une pensée toute particulière, encourageante et positive, pour nos deux concurrents, Odile Pétillet et Marcel Fuchs, qui représenteront à la fois notre club Expressions et le secteur A2 lors de cette finale.*

*Que les meilleurs gagnent !*

*Jean Nasr, président d'Expressions*



## La pensée du jour

Il n'y a pas de hasard... Il n'y a que des rendez-vous qu'on ne sait pas lire.

Jérôme Touzalin.

## Compte-rendu de la réunion du 26 octobre 2009

Jean N., président du club, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous, invités et membres. Il espère que cette soirée trouvera son propre rythme et se déroulera avec sérieux.

Il donne la parole aux invités en leur demandant de dire leur nom, prénom et ce qui les motive à venir dans un club Toastmasters :

1. **Loïc**, étudiant, s'est intéressé durant ses études aux joutes oratoires. Il cherche à intégrer une association qui apprend à débattre.

2. **Jérôme** habite Paris. Chef de projet informatique, il est venu via David et cherche à prendre du recul, à se mettre en perspective dans l'exercice de la prise de parole en public.

3. **Jafy** travaille à la Défense, habite Marne-la-Vallée. A eu connaissance du club Toastmasters par ses collègues aux USA et sur le site de sa société. A assisté à des réunions dans d'autres clubs. Est à la recherche d'un club avec des horaires moins tardifs.

4. **Jean-François** vient pour la première fois par l'entremise de David. Veut exercer son expression orale, qui mérite d'être améliorée et souhaite la pratiquer de façon profitable dans le cadre de son travail.

5. **Nathalie** habite Charenton, travaille dans la pharmacie. Cherche à améliorer son oral.

6. **Almany** est dans le secteur bancaire, expert-comptable stagiaire. Savoir parler sera utile au développement de son aptitude au contact.

7. **Elise** travaille dans la restauration. Cherche à parfaire son oral et sa gestuelle.

**Eva** vient pour la 2<sup>ème</sup> fois. Est réflexologue. A besoin de

prendre confiance, de structurer ses idées et de développer son vocabulaire.

Jean N compte le nombre des invités : 8 sur 24 présents. Il fait ensuite une présentation de la mission de Toastmasters : *les membres s'encouragent positivement et améliorent ainsi leurs qualités de communicants et de leaders grâce aux différents rôles qu'ils tiennent pendant la séance. Cela permet à chacun de développer sa confiance en soi et de se développer personnellement.*

**Jean K.** est appelé pour animer la soirée. C'est la 4<sup>ème</sup> séance depuis le retour des vacances, dont 2 séances réservées à des concours. Il passe en revue l'agenda. Nicole est bloquée dans un embouteillage. Jean Nasr s'engage à la remplacer, si nécessaire, car elle assure l'animation de la session d'évaluation.

**Isabelle** est appelée pour le mot du jour. Elle explique aux invités le rôle du grammairien et le rôle du mot du jour qui devra être prononcé le plus de fois possible.

Elle a choisi comme mot du jour : magnanime, origine latine : magnus, grand et animus, esprit. Dont la générosité se manifeste par la bienveillance et la clémence.

**Bruno** est appelé pour mener les improvisations. Il rappelle aux invités le but des improvisations : parler sur un sujet pendant 1 à 2 minutes ( le carton rouge indique que le temps est écoulé ), en répondant au sujet, en structurant ses propos (introduction, conclusion...). Bruno introduit les improvisations en disant qu'il aime les sujets difficiles mais pas impossibles. Il va nous mettre en contact avec des objets bizarres, étranges, inquiétants et il nous demande de laisser parler notre

imagination.

**Improvisation 1** : « *Tu mets ta main dans ta poche et elle rentre en contact avec une matière gluante* » Michèle cherche à identifier ce qui lui colle aux doigts. Peut-être un chewing-gum ? Non, c'est le fameux virus de la grippe A. Quelqu'un aurait éternué, craché dans sa poche. Elle a immédiatement le geste le plus approprié, celui d'utiliser une solution hydroalcoolique. Elle va chercher auprès d'un membre quelques gouttes et nous explique avec précision les étapes de lavage des mains par lesquelles elle doit passer pour exterminer ce vilain virus logé dans sa poche. Et elle conclut en listant toutes les situations où nous devons nous laver les mains.

**Improvisation 2** : « *Tu ouvres ta boîte aux lettres, à l'intérieur une enveloppe fluorescente.* » Béatrice pense que cette lettre, à cause de cette couleur fluorescente, ne peut être porteuse que d'une bonne nouvelle. Cependant, elle hésite à la prendre, à l'ouvrir. Elle se décide. Elle la prend et prend le temps de la réflexion avant de l'ouvrir. Arrivée chez elle, sa curiosité est très forte. Elle l'ouvre. Cette enveloppe est vide. Il n'y a rien à l'intérieur. C'est une énigme totale et elle le restera.

**Improvisation 3** : « *Tu es appelé aux improvisations. Au pupitre tu ressens un grattement violent à l'épaule gauche* ». Marcel nous dévoile un secret. Il est hypocondriaque. A l'apparition de ganglions, de maux de gorge, il pense inévitablement aux maladies comme le cancer, la grippe A. Il se gratte violemment dans le dos. C'est un cancer, bien-sûr. Il ne peut plus se concentrer. Comment va-t-il évaluer Jean-Marc ?

**Improvisation 4** : « *Au restaurant, tu croques, ça craque et tu as maintenant un goût désagréable dans la bouche.* » Odile C. cherche à savoir d'où vient ce goût désagréable. Cela ne vient pas des betteraves qu'elle vient de manger. Elles étaient délicieuses. Elle cherche ensuite à se débarrasser de ce goût désagréable. Elle demande au garçon un verre d'eau. Cela ne change rien. Elle demande un verre de vin. Puis passe au plat suivant en espérant qu'elle retrouvera le plaisir de manger sans arrière-goût désagréable.

**Improvisation 5** : « *Dans la nuit, une masse chaude et velue te chatouille le cou.* » Katia se trouve dans une tente. Elle n'arrive pas à dormir car il fait très chaud. Et soudainement, elle sent quelque chose qui se colle à son talon. Elle cherche sa lampe de poche qu'elle trouve difficilement. Elle éclaire ses pieds et elle voit une jolie fleur collée à son talon.

**Improvisation 6** : « *Tu cours dans les bois, au loin tu aperçois soudain une grosse boule rougeâtre.* » Elise randonne. Elle est très fatiguée. Elle s'assoit pour manger son sandwich. Elle s'endort. Quand elle se réveille, elle est dans un autre monde plein de couleurs. Elle comprend que toute sa vie est passée devant elle et que ces couleurs sont sa vie.

**Improvisation 7** : « *Tu ouvres ton sac et ton odorat perçoit une puissante odeur âcre.* » Véronique nous présente ACRE qui permet aux chefs d'entreprise d'être exonérés de charges sociales. Dans son sac à main, s'entassent des dossiers de patrons qui veulent en bénéficier. Ce dispositif présente beaucoup d'avantages pour une personne seule qui crée son propre emploi. Cela lui donne du souffle pour redémarrer son activité. Toutefois, plus de simplicité dans Acre serait bienvenue.

Un temps est réservé pour que les membres votent pour le meil-

leur improvisateur.

A 19h 34, heure de l'agenda totalement respectée, Jean K. ouvre la session des **discours préparés** en annonçant le **discours n°1** exposé par **Jean-Jacques** : « *Parlons de jeux* ». Jean-Jacques brise la glace en parlant de deux de ses passions : les jeux de cartes et le jeu instrumental. Il évoque des souvenirs qu'il situe en CE2, quand il jouait à la belote dans la cour de récréation d'une école lilloise. Il évoque son goût précoce pour la musique classique et sa pratique d'instruments : trompette, guitare folk. En classe de 2<sup>nd</sup>e, il découvre le bridge. A l'armée, le tarot est en concurrence avec le bridge. Actuellement, il fréquente un club de bridge dans le 15<sup>ème</sup>. Il arrive à Paris en 1990 et s'achète une guitare électrique et fréquente des clubs de musique. Son métier d'informaticien lui permet de pratiquer ses deux passions via l'ordinateur, le bridge en réseau et la musique avec des logiciels. Ces deux passions lui ont permis de faire de belles rencontres et de vivre des moments exceptionnels lors de concerts.

Un temps est réservé pour que les membres remplissent la fiche individuelle d'évaluation.

Le 2<sup>ème</sup> orateur est **David** ; Jean K. le présente. C'est un membre inscrit en mars 2009. Son Briser la glace s'est fait en juin. Ce qu'apprécie David chez les Toastmasters, c'est qu'on apprend en pratiquant. David en est à son **discours n°2** ayant pour objectif de structurer son discours, de rendre clair son message. Le titre de son discours est « *La déliquescence de la responsabilité civile* ». David commence par nous rappeler l'article 1382 « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ». Ce que David aime dans cet article, c'est l'énonciation du principe de responsabilité civile. C'est un sujet qui nous concerne tous : accident de travail, de la circulation, produit défectueux... Pourtant, il estime que ce principe a été dénaturé par la jurisprudence. Il donne l'exemple de l'accident de travail pour lequel très souvent, l'employeur n'a rien à se reprocher. Mais que devient dans ce cas l'accidenté ? L'employeur doit bien assumer le risque de ses activités, ce qui a permis une loi sur l'indemnisation des accidents de travail. Mais ces indemnisations ne sont pas payées par celui qui a à assumer le risque mais par les caisses de Sécurité Sociale. L'auteur des dommages est donc maintenu en dehors. La responsabilité civile n'est plus qu'un droit des victimes. En conclusion, David pose la question de savoir ce que devient la sanction pour les auteurs des dommages et il propose une solution qui vient des USA. Le droit américain permet de condamner l'auteur à payer aux victimes bien plus que le montant réel du dommage lorsqu'il y a une faute inexcusable de sa part.

David nous invite à lire un petit livre « *Principes de la responsabilité civile* » du professeur Jourdain pour approfondir la question.

Un temps est réservé pour que les membres remplissent la fiche individuelle d'évaluation.

**Jean-Marc** est le dernier orateur. Jean K. le présente. Jean-Marc est inscrit depuis 2008. Il a dû s'absenter du club plusieurs mois pour des raisons de déplacement professionnel. Ce soir, il présente son **discours n°3** avec l'ob-

jectif d'aller à l'essentiel. Le titre de son discours est « *Egalité entre femmes et hommes* ». Invité par un voisin pour une crémaillère, Jean-Marc assiste à un plaidoyer d'une invitée sur les différences entre les femmes et les hommes. Cette femme sûre d'elle énumère, avec brio, les inégalités des niveaux d'études, des salaires, des emplois, des départs à la retraite... Jean-Marc, interpellé malgré lui, va chercher à démontrer sa vision. Le niveau d'études, c'est parce qu'elles apprennent plus vite. Ce sont elles qui décident d'avoir un enfant, quand elles le souhaitent. Les hommes sont considérés comme « sous-traitants ». La différence des salaires provient du fait que les femmes sont moins payées quand elles travaillent parce qu'elles vivent plus longtemps et donc qu'elles perçoivent plus si l'on considère les sommes perçues durant toute leur vie. En conclusion, Jean-Marc aimerait que la relation hommes et femmes ne soit pas analysée comme un inventaire des différences mais plutôt comme une complémentarité.

Un temps est réservé pour que les membres remplissent la fiche individuelle d'évaluation et pour qu'ils votent pour le meilleur discours préparé.

**Nicole** ouvre [la session d'évaluation](#).

**Cécile** est appelée pour [l'évaluation des improvisations](#). Elle remercie Bruno de ses sujets variés et étonnants.

Cécile estime que **Michèle** a fait une improvisation très utile pour tous. Elle nous a rappelé les gestes simples pour lutter contre la grippe A. Elle nous a convaincus de leur utilité. Elle n'a pas manqué au serment d'Hippocrate.

**Béatrice** a été surprise par cette enveloppe fluorescente. Cependant, elle a manifesté un tempérament réfléchi, en prenant son temps face à cet imprévu. Béatrice est invitée à occuper l'espace au centre, devant le pupitre et à éviter de garder ses bras derrière son dos.

**Marcel** a été surpris par le thème. Il devait improviser autour d'une douleur violente à l'épaule lors d'une improvisation. Cécile l'invite à se laisser aller et à faire, comme il nous a habitués, une improvisation plus théâtrale.

**Elise** est encouragée par Cécile. Elise vient de vivre sa première improvisation.

**Véronique** a construit son improvisation en lien avec sa profession et conclut par une recherche de simplicité face à de tels dossiers. Elle a convaincu Cécile.

**Nicole** appelle **Isabelle** pour [l'évaluation du discours préparé de Jean Jacques](#). Isabelle a apprécié que Jean Jacques parle de ce qu'il aime. Le discours est bien construit avec un fil conducteur, celui des jeux de cartes et du jeu instrumental. Isabelle a bien suivi cet enfant qui grandit. Le discours est vivant, imagé. On imagine les lieux, les cours de récréation, Pigalle.

La préparation est bonne : pas d'hésitations. Jean-Jacques n'a pas utilisé ses notes. Isabelle a apprécié son humour, son aisance. Isabelle voit trois améliorations possibles : mieux occuper l'espace face au public, éviter le geste de frottement des mains et surtout le respect du temps.

En conclusion, le discours de Jean Jacques semble pour Isabelle le discours d'un membre qui a déjà pratiqué plusieurs discours. Isabelle est impatiente d'écouter ses autres discours.

**Odile C.** vient au pupitre pour évaluer le discours de **David**. Odile a été impressionnée par le titre du discours : « La déliquescence de la responsabilité civile ». Le discours a été bien préparé. Sa structure est logique, claire avec des arguments précis. Quant aux améliorations à apporter, la voix doit être plus forte.

Des gestes sont à ajouter pour accompagner le discours. Odile a senti que David était moins à l'aise au début. Elle trouve intéressant qu'il nous fasse réfléchir sur ce point. Elle félicite David d'avoir choisi ce sujet et de nous avoir invités à poursuivre cette réflexion par une indication de livre dans sa conclusion.

**Marcel** évalue le discours de **Jean-Marc**. Marcel rappelle l'objectif du discours : aller à l'essentiel en persuadant et en distrayant. Le discours s'est structuré autour d'une situation. Cela l'a rendu convaincant. Cependant la conclusion a laissé Marcel déconcerté. Jean-Marc aurait pu annoncer sa conclusion en disant « pour conclure ». Une recherche de conclusion percutante est à faire. Les choix de mots sont judicieux. Marcel donne deux exemples : le mot de syndicaliste pour qualifier l'invitée défendant les femmes ; le mot de sous-traitance pour illustrer la place des hommes dans la reproduction. Le temps n'a pas été respecté. C'est un objectif à atteindre dans le 3<sup>ème</sup> discours. Pour Marcel, l'essentiel est arrivé trop tard. La question de la complémentarité présentée en conclusion aurait mérité d'être développée. Le contact visuel avec le public est bon. Le discours a été fait sans notes. La voix est claire, agréable. Le rythme est bon. Les gestes sont ouverts. Cela donne de la grandeur au discours. Ils sont en cohérence avec le discours. Marcel invite Jean-Marc à parler plus fort pour donner plus de force à son message, pour mieux persuader ; il lui conseille aussi d'appuyer sur certains mots. Marcel illustre ce conseil en déployant toute la puissance de sa voix. En conclusion, Marcel demande à Jean-Marc de garder son humour et de tirer mieux parti de sa voix.

Un temps est réservé pour que les membres votent pour le meilleur discours préparé.

Il est l'heure de passer aux rapports dits « techniques ». **Nicole** appelle **Isabelle** pour le [rapport sur la grammaire](#). Isabelle est contente parce que le mot *magnanime* a été utilisé 8 fois. Elle fait quelques remarques grammaticales : je vous souhaite une très grande confiance en vous et non en soi ; un petit mal de gorge et non une petite mal de gorge ; qui s'oriente vers et non à ; 620 mots conviennent ; je ne vois pas ce qui pourrait ; je vous remercie beaucoup ; ce serait un plaisir que nous nous voyions...

**Béatrice** est appelée pour le [rapport des hésitations et des gaffes](#). Certains membres sont arrivés en retard. Une sonnerie de téléphone, certes discrète, a retenti en milieu de soirée. Une erreur sur l'agenda a été commise au sujet du temps de parole de Jean-Jacques. Quelques répétitions sont signalées à Michèle (paraît-il), à Jean-Jacques (quelques euh), à Jean-Marc (puisqu'en fait, bien-sûr, c'est vrai), à David (des euh), à Marcel (des hum, des euh). Jean N. a eu quelques hésitations quand il a prononcé le nom et prénom d'un invité : Timité Almany. Béatrice n'a pas entendu Bruno quand il l'a appelée lors de l'improvisation.

Le [rapport sur le respect du temps](#) est fait par **Véronique**. Jean N., à l'ouverture de la soirée, a dépassé son temps prévu parce qu'il a dû donner la parole à nos 8 invités. Globalement le temps a été respecté par tous, sauf par deux orateurs présentant leurs discours préparés : Jean-Jacques (7mn22 au lieu de 6), Jean Marc (9mn au lieu de

7). Bruno a mené les improvisations sur le temps imparti avec une grande précision (20mn).

**Nicole**, évaluatrice générale, s'excuse d'être arrivée en retard. Elle a été saisie, en entrant dans la salle, par le nombre de participants. Elle a apprécié cette soirée dynamique, les évaluations. Le groupe d'évaluation a fait preuve d'une bonne écoute, d'une attention soutenue et d'une restitution de bonne qualité.

A 20h50, heure prévue, **Jean K.** remet les prix.

**Jean- Jacques** reçoit le ruban du 1<sup>er</sup> discours.

**Michèle** : ruban de la meilleure improvisation.

**David** : ruban du meilleur discours.

**Marcel** : ruban de la meilleure évaluation.



**Jean N.**, président du club revient au pupitre. Il revient sur le début de la soirée qui a été retardé parce que les invités n'avaient pas inscrit leurs noms sur le cahier. Celui-ci était en train de circuler alors qu'il aurait dû se trouver dans ses mains. Jean fait la remarque que l'agenda est à déposer sur les tables avant le démarrage de la soirée. Il a trouvé les applaudissements mous ce soir. Il a senti des baisses d'énergie. Il apprécie les interventions de Marcel et Bruno qui font remonter l'énergie. Il fait remarquer que Cécile a oublié d'évaluer Katia lors de son improvisation. Il se permet de dire à Katia qu'elle n'a pas écouté Bruno. Le contact avec la masse chaude et velue était au niveau du cou et non du pied.

Il fait le point sur la conférence du secteur qui a eu lieu le 24 octobre. Le club Expression fait partie du secteur A2 constitué de 4 clubs (2 à Orléans, 2 à Paris). 2 membres du club Expressions ont été gagnants : **Odile Pétillet** a obtenu la 1<sup>ère</sup> place pour le concours d'improvisation ; **Marcel Fuchs** la 2<sup>ème</sup> place pour les improvisations et en discours humoristique.

Odile et Marcel vont concourir au niveau supérieur à la **conférence de la division A** (13 clubs) **samedi 7 novembre**, devant au moins 60 personnes. Cette conférence se déroulera à l'**hôtel Campanile de la Porte d'Italie**. **Tous les membres du club sont invités à venir les encourager. Pour prendre connaissance du programme et s'inscrire, aller sur le site de la conférence : [tmparis.free.fr](http://tmparis.free.fr)**

Le 22 octobre, Toastmaster a fêté son 85<sup>ème</sup> anniversaire. La maison mère est en Californie. Le réseau comporte 250 000 personnes et 12 500 clubs.

Jean N. donne la parole aux invités. Six d'entre eux ont l'intention de s'inscrire à notre club : Brigitte Roujol, Eva Sutter, Jérôme, Jean-François Moulin, Nathalie Damas, Timité Almany.

Prise de notes pour la Gazette : **Katia**. Révision et édition : **Odile P.** Mise en page : **Alain P.**

## Prochaine réunion

**Lundi 9 décembre 2009**

*Inscrivez-vous en ligne pour le rôle de votre choix:*

Tapez dans votre navigateur : [docs.google.com](http://docs.google.com)

Ensuite entrez les identifiants

email : [clubexpressionsparis](mailto:clubexpressionsparis)

mot de passe : [montgallet](#)

<b>Président de soirée</b>	Véronique	<b>Mot d'humour</b>	Jean-Marc
<b>Intronisation : Isabelle 4 nouveaux membres</b>			
<b>Improvisations</b>	Jean K.	<b>Evaluation des impros</b>	Nicole
<b>Discours</b>	Elise (1)	<b>Evaluation</b>	Michèle
<b>Discours</b>	Cécile (4)	<b>Evaluation</b>	Katia
<b>Discours</b>	Alain (1)	<b>Evaluation</b>	Bruno
<b>Discours</b>		<b>Evaluation</b>	
<b>Evaluation générale</b>	Odile P.	<b>Grammaire</b>	Brigitte
<b>Hésitations et gaffes</b>	Emmanuel	<b>Temps</b>	Jean-Jacques
<b>Prise de notes pour 'Expressions' :</b> <b>Pause : Jean-Marc</b> <b>Toast :</b>			

### « Expressions »

Directeur de la publication : Jean Nasr

Rédactrice d'Expressions : Odile Pétillet

Mise en page et édition : Alain Pétillet

Les réunions du Club Toastmasters International

« *Expressions* » se tiennent le

**deuxième** et le **quatrième lundi** de chaque mois,  
à **19 heures**,

**1 place Maurice de Fontenay - 75012 Paris**

Métro: Montgallet

Site web : [expressions.district59.org](http://expressions.district59.org)